

Le premier bilan de l'équipe Vervoort

« Le Soir » s'est replongé dans la déclaration de politique régionale et tire le bilan de la 1^{re} année du gouvernement.

Discret. Le gouvernement bruxellois a savamment dosé sa communication depuis son entrée en fonction. Quitte à donner l'image d'une équipe peu ambitieuse, ronronnante. Mais force est de constater que l'assertion est infondée.

Certes, peu de réalisations au compteur, pas de projet phare non plus. Mais le nombre de mesures mises en chantier - c'est-à-dire à l'étude, en cours de discussion avec les experts, les représentants des secteurs, les membres des différents cabinets - est encourageant et pose les jalons des réformes clés pour la Région. 74 % des propositions de la déclara-

tion de politique régionale ont ainsi été mises en chantier, notamment pour lutter contre le chômage des jeunes.

L'explosion démographique ? Dix

nouveaux quartiers doivent être développés : du logement, des équipements collectifs, un parc et des commerces, des services... Pour donner les impulsions suffisantes d'ici 2019, il faut notamment une structure centralisant tous les leviers de décision, des procédures accélérées... Autant de

mesures peu visibles mais bel et bien lancées.

Attirer la classe moyenne ? Les bases d'une réforme fiscale qui doit prendre effet en 2017 ont été jetées. Le

rapport final est prêt, il devrait être présenté au Parlement avant les vacances. Amélioration des transports, accès au logement facilité, les mesures pour retenir la population à Bruxelles ont bien été lancées. Une première année encourageante.

3 pages spéciales

« Le Soir » a évalué les trois gouvernements fédérés francophones.

Wallonie

Des balises solides sont en place.

74 % des projets de l'accord de majorité sont en cours de réalisation.

Communauté française

Les rescapés sont au travail.

67 % des projets de l'accord de majorité sont en cours de réalisation.

**74 %
des mesures
sont
entamées**

**11 %
sont déjà
réalisées**

**14 %
ne sont pas
encore
en chantier**

Premier bilan des gouvernements régionaux

- Les majorités fédérées font moins parler d'elles que la coalition fédérale.
- Et pourtant, elles travaillent, comme le prouve une évaluation après un an.

Le 5 juin 2014, à 16h30, les alliances régionales sont scellées : PS/CDH en Wallonie et à la Communauté française ; PS/FDF/CDH/VLD/SPA/CD&V à Bruxelles. Les gouvernements prêtent serment en juillet, le travail commence véritablement en septembre. Depuis, l'attention médiatique s'est le plus souvent portée sur le fédéral. Est-ce à dire que les entités fédérées tournent au ralenti, ronronnent, sans projet ?

Pour objectiver cette question, *Le Soir* s'est replongé dans les déclarations de politique régionale/communautaire. Des documents d'une bonne centaine de pages où l'on définit les objectifs, fixe les priorités et liste les mesures concrètes à

mettre en œuvre durant la législature 2014-2019. Nous avons dressé la liste de ces engagements, parfois très larges et globaux, parfois très précis et nous avons évalué le degré d'avancement de chacun d'entre eux : réalisé, commencé (c'est-à-dire ayant déjà fait l'objet d'études, de consultations, de négociations, voire d'une première adoption en gouvernement), pas encore commencé, abandonné. Un tableau de bord de l'action gouvernementale, consultable, pour chaque entité fédérée, sur notre site. Il va sans dire qu'après une dizaine de mois, à peine, de fonctionnement, la plupart des politiques ne sont encore qu'au stade du travail préparatoire, des études, des négociations entre cabinets ou avec les secteurs. La plupart des points recensés sont donc « commencés ». Un résultat prometteur, puisqu'à l'évidence, les ministres n'ont pas perdu de temps. Mais à confirmer, les prochaines années, lorsque les projets devront devenir réalité. ■

VÉRONIQUE LAMQUIN

Wallonie Des balises solides sont en place pour cinq ans

P longer à nouveau dans les eaux profondes et opaques (115 pages bien tassées) de la déclaration de politique régionale (DPR) wallonne, c'est s'offrir un voyage dans les méandres cotonneux d'un texte qui semble promis au titre de champion du monde de la langue de bois et de la circonvolution politique. Et boire la tasse, en prime.

On perçoit bien la volonté des négociateurs PS et CDH de prendre de la hauteur : « *Oser, innover, rassembler* », lit-on en préambule. Bravo ! Mais de page en page, le lecteur sera surtout frappé par l'extrême prudence des auteurs. Elle se manifeste par une absence totale de chiffres, de délais et d'objectifs budgétaires. On nous rétorquera que tel n'est pas l'objet du document, mais avouez que dans ces conditions, apprécier le degré d'avancement du grand projet wallon relève de la gageure.

Combien de fois voit-on débouler les verbes *veiller à, prendre en compte, évaluer, faciliter, étudier, envisager ou contribuer* qui anathématisent d'emblée le discours ? Sans oublier les *améliorer, renforcer ou poursuivre* qui soulignent une évidence : même si la coalition a changé de couleur, le programme de gouvernement s'inscrit dans une forme de continuité qui rend difficile, voire impossible, l'analyse *ex abrupto*.

En poussant le bouchon loin, on chercherait vainement dans cette DPR un *faire*, un *agir* ou même un

décider dont on pourrait mesurer la concrétisation de manière rigoureuse.

Mais ne dramatisons pas : faut-il déduire de cette lecture que le gouvernement mené par le duo Paul Magnette (PS) - Maxime Prévot (CDH) naviguerait à vue, dépourvu de tout objectif et incapable dès lors de mener un projet ou même une politique à son terme ? Non,

bien sûr : s'il n'a pas beaucoup brillé par sa communication, l'exécutif régional a mené à bien plusieurs dossiers essentiels qui charpenteront l'ensemble de son travail jusqu'à l'échéance électorale de 2019.

Graines semées

On songe bien sûr au plan Marshall 4.0 et à la programmation des fonds communautaires du Feder et du Fonds social européen, mais aussi au « Small business act » présenté ce jeudi à Namur. Il faut aussi mentionner quelques dossiers mammoth auxquels les ministres ont décidé de s'attaquer d'entrée de jeu (avec empressement même) et qui ont besoin de temps pour aboutir : la réforme de la fonction consultative, la remise à plat de l'ensemble des aides à l'emploi ou la simplification radicale des dispositifs de primes à l'énergie et au logement.

Au fil des mois et des années qui s'annoncent, ces mesures « macro » vont percoler dans la quasi-totalité

des politiques portées par le nouveau gouvernement : dynamisation économique, simplification administrative, modernisation de la gouvernance, utilisation intelligente du territoire. D'où ce qualificatif si l'on cherche à résumer l'action du PS et du CDH depuis leurs noces : *prometteur*. La coalition rouge-romaine a semé les graines, on attendra un an ou deux avant d'apprécier (ou pas) les récoltes.

Ce début de législature aura pourtant été marqué par une décision « à rebours » dont on ne mesure pas pleinement les effets potentiellement négatifs sur l'économie régionale : le report *sine die* de l'entrée en vigueur du nouveau code de développement territorial (CoDT).

La Wallonie ne souffre pas d'un vide juridique en la matière : les législations sortantes restent d'application. Mais ce document avait été présenté sous la précédente coalition (avec Ecolo) comme l'outil indispensable au redéploiement territorial et au redressement de l'économie, notamment dans le secteur stratégique de la construction.

On allait voir ce qu'on allait voir, disait-on à Namur en 2014. Un an plus tard, force est de constater que la volonté du PS et du CDH de tirer un trait définitif sur l'ère Ecolo ainsi que les tiraillements, dans ce domaine sensible, entre les deux partenaires de majorité sont occupés à fragiliser un chantier pourtant essentiel. ■

ÉRIC DEFFET

LE CONTEXTE

Les Travaux d'Hercule

En trois semaines, trois dossiers importants portés par le gouvernement wallon ont été bouclés. Ce jeudi, Paul Magnette et Jean-Claude Marcourt ont présenté le « Small business act » version Sambre-et-Meuse : un dispositif sans précédent en faveur des petites entreprises. Une semaine plus tôt, les mêmes et tous leurs collègues dévoilaient les contours du plan Marshall 4.0 (2,9 milliards en cinq ans) concentré sur l'innovation et la formation. Quelques jours auparavant encore, ministres wallons et communautaires y allaient de leur couplet européen en mettant sur la table la programmation des fonds

européens, lourde de 2,5 milliards.

« *Nous en sommes à la moitié de nos travaux d'Hercule économiques* », résume-t-on aujourd'hui à Namur. Les travaux en question étaient au nombre de douze. Aux trois dossiers précités, le gouvernement ajoute la création de l'Agence pour l'entreprise et l'innovation, la réforme des aides à l'investissement et le décret sur la recherche, déjà engrangés.

Douze moins six : restent donc six étapes d'ici la fin de l'année. Les voici : la réforme des aides à l'exportation, celle du paysage autour de l'AEI, celle du portefeuille d'aides aux PME, le contrat de gestion de l'AEI, un plan numérique et le travail à mener sur Creative Wallonia.

E.D.

LE CHIFFRE

74 %

En Wallonie, la déclaration de politique régionale est riche de 115 pages et, selon une rapide estimation, de plus de 2.000 engagements, propositions, projets, sous-projets, sous-sous-projets nouveaux ou réchauffés... Impossible d'être exhaustif. Pour notre dossier du jour, nous avons donc rete-

nu 179 points de cette DPR. Ils traversent la quasi totalité des politiques.

Selon l'expertise de la rédaction et les informations puisées à bonnes sources, 132 de ces mesures ont fait l'objet d'un début de concrétisation (73,74 %) et 21 autres ont même déjà connu leur aboutissement. Certains dossiers donnent une impulsion à d'autres, c'est notamment le cas autour du plan Marshall.

Ce qui justifie sans doute un taux de « réussite » flatteur. Les comptes sont vite faits pour le solde : 23 engagements (12,85 %) retenus par nos soins sont restés (provisoirement) dans les cartons et 3 autres (1,68 %) ont été abandonnés, définitivement ou pas. Une autre sélection aurait peut-être donné un autre résultat. Dans un an, des conclusions plus définitives pourront être tirées.

E.D.

L'IMAGE

C'est le 5 juin 2014

Il y a un an jour pour jour, Paul Magnette et Benoît Lutgen annonçaient les fiançailles du PS et du CDH. Un mois et demi plus tard, les noces entre les deux partis étaient conclues.

communauté française Les rescapés sont au travail

Allez, une colle (méchante): qui sont les ministres du gouvernement de la Communauté française ?

Joëlle Milquet (CDH), c'est sûr - elle ne détaile pas du terrain médiatique, contre (ou avec) son gré. Et les autres ? Vous séchez. Et voilà donc la première caractéristique de cette équipe : son déséquilibre - inédit. A elle seule, Milquet cumule trois ministères qui, autrefois, rassaient trois ministres - elle gère l'Education, la Petite Enfance et la Culture.

Pourquoi ce déséquilibre ?

A l'été 2014, Benoît Lutgen, le président du CDH, a fait chèrement payer au PS son refus de négocier au fédéral avec MR et N-VA. Et fait chèrement payer son accord pour négocier les exécutifs fédérés avec Paul Magnette. A l'arrivée, le CDH rafle les portefeuilles les plus porteurs. Pour le reste, on sait : au sein de son parti l'expresidente du CDH reste un poids lourd (en termes d'influence interne comme en termes électoraux), que son successeur doit ménager. Voilà l'origine d'un portefeuille démesuré, lequel, par définition, tient à l'ombre les collègues de la Bruxelloise - d'autant que, par nature, déjà, et comme on dit, celle-ci « occupe de la place ».

Qu'on le veuille ou non, le gouvernement de la Communauté est aussi - c'est son autre caractéristique - un exécutif de rescapés. On songe singulièrement à Rudy Demotte (ministre-président) qui rêvait de rester à la Région wallonne. A Milquet qui rêvait de rester au fédéral. Ou à André Flahaut (Budget, Fonction publique) qui

rêvait de camper au perchoir de la Chambre.

Voilà donc la toile de fond - une équipe déséquilibrée et qui, a priori en tout cas, ne dégageait pas un fumet immense de motivation.

En dépit de tout ceci, le gouvernement, après une courte année de fonctionnement, envoie globalement une bonne impression.

D'abord, les ministres sont au travail. Pour la majorité des projets que nous avons épinglés dans l'accord de majorité, le travail est engagé.

Mais sa vraie prouesse ne figure pas dans l'accord de la majorité. Les finances sont serrées (air connu) mais l'exécutif a réussi à pondre un budget 2015 indolore - André Flahaut a soigneusement raclé les tiroirs. Sauf surprise (des mesures planquées que l'on découvrirait plus tard...), les départements s'en sont sortis indemnes.

Jusqu'à présent, Milquet tient le coup mais donne parfois l'impression d'être en sursurrégime

Un an après la mise en selle de l'exécutif, les défis qui attendent la Communauté au cours de cette législature apparaissent avec netteté.

Le premier : la législature ne fera pas de cadeau et les promesses de l'été (engager 700 profs pour réduire l'échec scolaire) risquent de rester sur papier. Voilà l'équation insoluble : l'échec scolaire coûte 500 millions/an, mais réduire cette gabegie supposerait d'investir. Or, en Communauté,

la seule possibilité d'investir ici est de tailler là-bas. C'est d'ailleurs ce que PS et CDH avaient projeté en rédigeant l'accord de majorité - leur idée : convertir en emplois les subsides additionnels accordés aux écoles défavorisées. Le secteur a hurlé. L'exécutif a reculé. Et l'affaire illustre ce qui sera le casse-tête de la législature : les secteurs sont à l'os et les vases communicants sont/seront difficiles, sinon impossibles.

Défi n°2 : comme le secteur scolaire l'avait réclamé avant le scrutin, l'exécutif a engagé un débat devant mener à la conclusion d'un Pacte d'excellence pour l'école (fin des travaux attendue pour Pâques 2016). C'est le projet fort de l'accord de majorité : un plan de relance de l'école. Mais gare.

D'abord, le secteur scolaire est volontiers autobloquant (en défendant des intérêts parfois contraires, les acteurs, multiples, neutralisent souvent tout espoir de réforme). Et si, au contraire, le pacte prenait de l'envergure, ne suscitera-t-on pas d'énormes espoirs que la sécheresse financière (on y revient toujours) dégonflera comme un soufflé ?

Le troisième défi est lié à Milquet, aux commandes des départements phares de l'institution. Ses charges sont lourdes, prenantes, complexes et réclament un pilotage clair, serein.

Jusqu'à présent, la ministre tient le coup. Mais elle donne parfois déjà l'impression d'être en sursurrégime.

La question est : tiendra-t-elle ? ■

PIERRE BOUILLON

ENSEIGNEMENT

Confusion sur les cours philosophiques

La Cour constitutionnelle a jugé le 12 mars que le cours de morale de l'école officielle était un cours de morale laïque, engagé. Cet arrêt a conduit Joëlle Milquet à imaginer une échappatoire - ce sera l'EPA (encadrement pédagogique alternatif) où se retrouvera l'élève voulant être dispensé de la religion/morale. Avant ça, Milquet a demandé aux parents de dire, à blanc, quelle serait leur option. C'était de bonne politique - il s'agissait d'estimer le nombre d'enfants dispensés. L'erreur : avoir lancé le sondage avant de donner

du contenu à l'EPA - on a laissé penser, un temps, que rien ne serait organisé pour le dispensé. Désormais, le sort de l'EPA est incertain car Milquet a fait savoir qu'elle le concrétiserait si les partenaires (syndicats, etc.) étaient preneurs. La concertation est en cours. On attend le verdict. Difficulté supplémentaire : à partir de 2006, le cours de religion/morale/EPA (si l'EPA est maintenu) chutera à 1 heure pour pouvoir créer 1 h de citoyenneté. Difficulté supplémentaire dans la difficulté supplémentaire : des PS, comme André Flahaut, veulent passer à 2 h de citoyenneté - piste que le PS Demotte a barrée. A l'addition, il faut bien constater que, dans ce dossier, le gouvernement a été erratique et confus.

P.BN

LE CHIFFRE

67 %

L'accord de majorité contient 326 projets (136 à charge de Milquet). Il y a 32 projets réalisés (9,82 %), 218 projets où le travail a été entamé (66,87 %), 67 projets où rien n'a encore été fait (20,55 %), zéro projet abandonné (pour une série de projets, nous n'avons obtenu aucune information). Répété chaque année, ce compte prendra du sens avec le temps. Le bilan, ce sera en fin de bail, quand on pourra mesurer le taux de réalisation et la part de projets oubliés faute d'argent, de temps ou d'accord politique.

P.BN

Bruxelles Les jalons des réformes sont posés

Le gouvernement bruxellois s'est fait relativement discret, depuis sa prestation de serment, le 20 juillet. En négatif: une polémique auto-générée par Rudi Vervoort, un conflit avec les taxis. Pour le reste, contrairement à la Wallonie où PS et CDH s'accrochent régulièrement, point de polémique entre partenaires, à Bruxelles. Et, surtout, une communication extrêmement dosée. Un peu comme si le gouvernement Vervoort avait pris, entre autres bonnes résolutions, de s'abstenir d'effets d'annonce. D'où l'image, véhiculée par l'opposition et peu démentie par la communication officielle, d'une équipe peu ambitieuse, ronronnante.

Le tableau de bord que nous publions ce vendredi apporte toutefois un cinglant démenti à cette impression. De très nombreuses mesures sont en effet « commencées », c'est-à-dire à l'étude, en cours de discussion avec les experts, les représentants des secteurs, les membres des différents cabinets. Encore fort peu de réalisations, donc, et c'est parfaitement logique puisque le gouvernement est en place depuis moins d'un an. Mais le nombre de mesures mises en chantier est surtout très encourageant. Car la déclaration de politique régionale bruxelloise, si elle ne se résume pas à un projet phare, à l'image du Plan Marshall wallon, s'articule en fait sur un ensemble de réformes clés pour la Région. Lesquelles passent d'abord par des phases de réflexion et, surtout, de législation, de réorganisation de structures et d'institutions... Rien de sexy là-dedans. Mais, sur

nombre de chapitres, les premiers jalons sont posés.

Parmi les priorités de l'accord de majorité: la mobilisation du territoire, pour répondre à l'explosion démographique et assurer le développement urbain. Le cabinet de Rudi Vervoort s'est donné pour objectif de créer dix nouveaux quartiers, avec une mixité de fonctions: du logement, des équipements collectifs, un parc et des activités liées aux médias (Reyers), au commerce et aux congrès (Hey-

Le tableau de bord que nous publions apporte un cinglant démenti à l'impression de manque de projets

sel), à l'accueil des étudiants (casernes d'Etterbek et d'Ixelles)... Pour donner les impulsions suffisantes d'ici 2019, il faut notamment une structure centralisant tous les leviers de décision, des procédures accélérées... Autant de mesures peu visibles mais bel et bien lancées.

Idem pour le défi de l'emploi - le taux de chômage des jeunes est certes en baisse: 25 % contre 27,5 % il y a un an mais il reste stratosphérique. Le cabinet de Didier Gosuin a lancé une série de chantiers: mettre en œuvre la garantie jeunes, le contrat d'insertion, multiplier les offres de stages et de formations, réorienter les aides à l'emploi (héritées de la sixième réforme de l'Etat) vers les publics cibles... Autant de dispositifs un peu techniques et dès lors peu médiatiques qui s'inscrivent dans un plan vi-

sant à offrir, au plus vite, des perspectives aux jeunes demandeurs d'emploi.

Autre objectif du gouvernement Vervoort: séduire la classe moyenne, pour enrayer l'exode urbain et dès lors assurer l'avenir de la Région. Car Bruxelles, comme la Wallonie, a dix ans pour se redresser: dès 2025, la solidarité fédérale se tarira. Or, plus que les deux autres Régions, la capitale dépend fortement de ses ressources propres. D'où la volonté de relever le revenu moyen des ménages. Deux grands leviers ont été identifiés. D'une part, la fiscalité. Une grande réforme (visant à déplacer la fiscalité des revenus vers l'immobilier) doit prendre effet en 2017. Le cabinet Vanhengel a immédiatement planché avec des experts sur les pistes possibles; le rapport final est prêt, il devrait être présenté au Parlement avant les vacances. D'autre part, l'accès au logement sera facilité, notamment pour les jeunes et les revenus moyens. Là aussi, le cabinet Fremault, tout en planchant par ailleurs sur l'augmentation de l'offre de logements abordables, a posé les premiers jalons de son projet. Autre argument pour retenir les Bruxellois en ville: la qualité de vie. Qui passe, notamment, par la mobilité. Et là aussi, Pascal Smet, s'il s'est fait moins remarquer, a lancé une série de grands projets visant à améliorer la mobilité dans la capitale.

Sera-ce suffisant? Les objectifs seront-ils atteints? Il est trop tôt pour le dire. Mais, à tout le moins, les premiers mois sont encourageants. ■

VÉRONIQUE LAMQUIN

LE CHIFFRE

74 %

La déclaration de politique régionale bruxelloise comporte 373 mesures concrètes, qui incombent au gouvernement Vervoort. Nous n'avons pas tenu compte, dans cet exercice exhaustif, des Com-

missions communautaires. Nous avons aussi laissé de côté les projets où un autre niveau de pouvoir (le fédéral par exemple) a le dernier mot. Ne figurent pas non plus dans cet inventaire, et pour cause, les décisions imposées par l'actualité, depuis la conclusion des accords de majorité. A ce stade, un nombre impressionnant de

mesures sont donc lancées (74,5 %); 10,99 % sont même déjà réalisées et 13,94 % ne sont pas encore en chantier. Nous vous fixons rendez-vous, régulièrement, pour suivre leur concrétisation. Et, d'ici là, gageons que les très rares points qu'aucun ministre n'a voulu prendre en charge auront trouvé preneur. V.L.A.

LA DIFFICULTÉ

La réforme de l'Etat, chronovore, énergivore

Tous les cabinets bruxellois le confessent volontiers: ils passent aussi beaucoup de temps à mettre en œuvre la sixième réforme de l'Etat. Parce qu'il faut définir un cadre réglementaire permettant d'exercer

les compétences héritées du gouvernement fédéral. Parce qu'il faut créer de nouvelles structures dans les administrations ou via des organismes d'intérêt public. C'est singulièrement le cas en matière d'emploi. Mais également pour toutes les matières en provenance directe de la Sécurité sociale (soins de santé, allocations familiales...).

Nous ne les abordons pas ici, elles relèvent de la Commission communautaire communale. Mais elles absorbent, pour la seule création de l'OIP qui devra les gérer, beaucoup de temps et d'énergie dans les cabinets bruxellois. Au même titre, d'ailleurs, que les concertations et autres accords de coopération avec les autres Régions.

V.L.A.

L'ÉDITO

Béatrice Delvaux

ÉDITORIALISTE EN CHEF

LES RÉGIONS SE TAISENT MAIS NE CHÔMENT PAS

La petite musique qui flottait dans l'air consistait à dire que les gouvernements régionaux, dès lors qu'on ne les entendait guère, ne faisaient pas grand-chose. De l'apparence à la réalité, il y a cependant un fossé qu'un travail minutieux nous a permis de franchir. Nos équipes politiques se sont en effet plongées dans les déclarations politiques des différents gouvernements régionaux, dressant la liste des engagements et évaluant leur état d'avancement. Ces tableaux de bord disent la même chose : primo, les entités régionales et communautaires travaillent ; secundo, elles mettent en place, scrupuleusement à ce stade, les politiques auxquelles elles se sont engagées.

On n'entend rien ? C'est moins vrai désormais pour la Région wallonne qui vient de communiquer sur trois plans majeurs. Ce l'est davantage pour la Région bruxelloise. Mais l'une des raisons saute aux yeux dès qu'on plonge dans le « réalisé » : il

concerne la phase peu sexy de la mise en place d'outils, de structures, qui devraient faciliter l'efficacité des politiques concrètes. Pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, du bruit, il y en a, et il provient quasi exclusivement de

Le manquement régional réside surtout dans la communication et l'incarnation

Joëlle Milquet. Mais, pour l'enseignement en tout cas, là aussi, la ministre, comme quasi tous ses collègues régionaux, est en phase dans la mise en route des projets annoncés.

Il est clairement trop tôt pour acter les résultats ; certains ministres eux-mêmes donnent rendez-vous dans deux ans pour être jugés. Leur sincérité dans la communication de l'état d'avancement de leur travail à nos équipes est à ce stade un gage plutôt positif de leur volonté de résultat.

Les politiques décidées seront-elles à même d'assurer le rattrapage du retard économique wallon, d'accroître l'attraction de Bruxelles sur les classes moyennes et d'assurer la capacité pour les deux à s'assumer financièrement, au terme défini ? Cela reste à vérifier, même si le politique ne peut pas tout. Les partenaires socio-économiques doivent, eux aussi, mouiller leur maillot.